

Les vingt et une communications rassemblées dans ce recueil ont été présentées au cours de la première année du Séminaire d'histoire de la diplomatie et des relations internationales dans les mondes modernes, organisé par Lucien Bély et Géraud Poumarède avec le soutien du Centre Roland Mousnier de l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV). Elles ont pour objet d'étude commun l'incident diplomatique envisagé dans la longue durée, du XVI^e au XVIII^e siècle. La diversité des textes réunis, la variété des affaires étudiées permettent de mieux cerner ce phénomène et de le restituer en profondeur.

L'incident diplomatique vient perturber le cours des négociations diplomatiques, en créant une situation de conflit entre les souverains. Il est un accident de la négociation, un accroc à cet art de la paix qui caractérise les relations internationales de la première modernité. Le premier acquis de ces études est de définir clairement le champ de ces conflits : ils engagent les princes et leurs représentants ; ils surgissent dans les rapports entre les États. Il devient aussi possible d'en déterminer plus précisément l'origine. Il y a un incident diplomatique quand l'une des deux parties estime avoir été lésée au regard du droit des gens. Plusieurs terrains de contentieux ont été ainsi identifiés : les immunités diplomatiques ; l'ordre des préséances et des hiérarchies princières ; le respect des engagements internationaux et de la foi des traités. Mais les contributions rassemblées dans ce recueil montrent aussi que l'incident diplomatique, s'il se justifie généralement par des raisons de principe, est aussi en grande partie construit par les souverains, qui en tirent prétexte pour réintroduire les rapports de force au cœur des négociations, pour créer délibérément une situation de tension dont ils espèrent tirer profit. Il devient ainsi l'expression des rivalités entre les princes.

Si le phénomène est diffus, aussi bien dans le temps que dans l'espace, des lieux ou des moments semblent néanmoins plus propices à la naissance de ces incidents. Rome apparaît ainsi comme une sorte de capitale de l'incident diplomatique durant la période moderne. Il faut en chercher les raisons dans le rôle particulier joué par le Saint Père sur la scène européenne. Sa position d'arbitre des souverains stimule en quelque sorte le zèle des

princes et de leurs représentants qui n'hésitent pas à provoquer des incidents pour mieux se mesurer sur le théâtre du monde qu'est la cour pontificale. S'il est ainsi des lieux privilégiés de l'incident, il y a aussi des moments propices à celui-ci. La recrudescence des incidents diplomatiques durant le règne de Louis XIV révèle chez ce monarque une volonté délibérée d'instrumentaliser ces conflits pour servir une politique de grandeur et établir une sorte de prééminence parmi les souverains du temps.

À bien des égards, il semble que l'incident devienne un ressort habituel des négociations diplomatiques et qu'il connaisse une forme de banalisation, restant souvent cantonné à des aspects symboliques. Mais il peut toujours dégénérer et devenir tragique, lorsqu'il passe par l'assassinat d'ambassadeurs ou qu'il tire la guerre dans son sillage. Ces réalités, rappelées à plusieurs reprises au cours de ce séminaire, soulignent en dernière analyse que ces controverses, malgré leur large diffusion et leur incessante répétition, sont loin d'être anodines. Engageant l'honneur et la dignité des souverains, elles touchent à l'essence même du politique.